

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2011

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. – THOMAS D. (Adjoints) - ANGER M.- BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. –JONET S. – LE BAIL J. - LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y.

ABSENTS EXCUSES :

M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.
Mme RINFRAY B. qui donne pouvoir à Mme DURAND A.

ABSENTS :

M. JACOB JL.
Mlle MARTIN E.
M. MORISSEAU M.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des remarques à formuler en ce qui concerne la séance du conseil municipal du 26 septembre dernier. Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité

II Tarifs location salles

M. Bernard HENRY explique que suite à la commission des bâtiments communaux, il a été décidé de revoir les tarifs de locations des salles à compter du 01 janvier 2012 et de les fixer comme suit :

Salle des Fêtes :

. Bals.

*pour Pabuais et associations pabuaises	
- matinée ou soirée	213 €
* pour privés extérieurs et associations extérieures	
- matinée ou soirée	416 €

. Fest-Noz

*Pabuais et associations pabuaises	
- matinée ou soirée	437 €
* pour privés extérieurs et associations extérieures	
- matinée ou soirée	562 €

. Repas divers avec cuisine : 1/2 salle :

*Pabuais	
midi ou soir	172 €
midi et soir	218 €
*Extérieur	
midi ou soir	229 €
midi et soir	260 €

. Repas divers avec cuisine : salle entière

* Pabuais	
- midi ou soir	250 €
- midi et soir	333 €
* Extérieur	
- midi ou soir	385 €
- midi et soir	458 €

. Apéritif

- Pabuais	73 €
- Extérieur	135 €

. Repas divers sans cuisine : 1/2 salle

- Pabuais	96 €
- Extérieur	213 €

. Repas divers sans cuisine : salle entière

- Pabuais	138 €
- Extérieur	297 €

. Réunions, congrès, conférences :

- Associations locales	gratuit
- Extérieur	150 €

. Concours de Cartes – Loto :

- Associations locales	gratuit
- Extérieur	161 €

. Séances culturelles et artistiques, arbre de Noël :

- Associations locales	gratuit
- Extérieur	180 €

Dorénavant il est institué un tarif « Week-End » (du samedi 9H00 au Lundi 9H00) :

- Pabuais : 420 €
- Personnes extérieures : 550 €

Salle de réunion :

. Buffets - Anniversaire

- Jeunes	53 €
- Adultes	104 €

. Réunions

- Jeunes	32 €
- Adultes	47 €
Caution	100 €

Une caution est également demandée aux personnes et associations qui occupent la salle à titre gratuit ; la caution est valable pour l'ensemble des manifestations de l'année et est versée en début d'année.

Il est rappelé que les associations pabuaises bénéficient de la location gratuite de la salle des fêtes pour 3 manifestations par an.

La commission propose de conserver un tarif horaire de 17 € pour les heures de ménage complémentaires, en cas de besoin.

De même, la commission suggère de revoir les tarifs de location de la salle de tennis et ce, à compter du 01 janvier 2012 :

Locations horaires :

- Adultes extérieurs	12 €
- Adultes PABU et Communes CDC	10 €
- Jeunes	5 €

Abonnement 10 heures au choix :

- Adultes extérieurs	80 €
- Adultes PABU et Communes CDC	65 €
- Jeunes	20 €

Abonnement annuel - 40 heures :

1 heure fixe ou 40 heures volantes	
- Adultes extérieurs	310 €
- Adultes PABU et Communes CDC	245 €
- Jeunes	65 €

M. Jean-Pierre LE VEZOUET souligne les bonnes relations avec les associations.
Mme Annick DURAND demande la capacité d'accueil de la salle des associations.
M. Bernard HENRY répond que la salle peut accueillir 19 personnes maximum à l'étage. Mme Martine ANGER déplore que l'association « Ça cartonne à PABU » ne range pas son matériel.
M. Loïc FREMONT souhaite qu'une caution de 400 € soit demandée pour la location du vidéoprojecteur.
M. Yves MORICE sollicite une augmentation des tarifs de location, pour l'utilisation du vidéoprojecteur.
Ainsi, un prix de location de 100 € est –il proposé en plus de la caution.

M. Jean-Pierre LE VEZOUET précise que le vidéoprojecteur est mal placé. En effet, il est installé sous le Skydom. S'il reste ouvert, en cas de pluie, il risque d'être endommagé. M. Marcel LE FOLL et M. Loïc FREMONT répondent qu'un autre endroit ne peut être envisagé. M. Yves MORICE demande que la responsabilité du loueur soit bien inscrite sur le contrat de location.

Ainsi, Il sera fait application d'une majoration de 100 € pour l'utilisation du vidéoprojecteur en sus du montant de location. La caution reste fixée à 600 € pour la location de la salle.

Une caution de 400 € sera également demandée aux utilisateurs du système de vidéo projection.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces nouveaux tarifs de locations de salles et de tennis.

III Guingamp Communauté – Rapport annuel 2010 – Rapport d'activité générale

M. Pierre SALLIOU explique que le président de Guingamp Communauté doit transmettre avant le 30 septembre le rapport d'activité générale, à chaque mairie, des communes membres. Ainsi, le conseil municipal est-il invité à délibérer à ce sujet.

M. Loïc FREMONT, Vice- Président de Guingamp Communauté, présente le rapport d'activité générale.

M. Loïc FREMONT informe que Guingamp Communauté comporte 30 élus, regroupe 21 641 habitants, et représente 6 communes.

Ses compétences sont diverses : développement économique, habitat, enfance jeunesse, camping, aire d'accueil des gens du voyage...

M. Loïc FREMONT dresse un bilan de la piscine. L'année 2010 a connu une baisse de fréquentation et concerne tous les publics.

En ce qui concerne l'école de musique, il faut noter une progression. Pour la commune de PABU, 33 élèves la fréquentent. A noter : la création d'un orchestre de

pays : « World Wind Orchestra » avec pour thème : les musiques du monde.

Pour le service enfance jeunesse, M. Loïc FREMONT souligne les différentes activités :

- Etats généraux de la jeunesse,
- Soutien éducatif,
- Semaine des droits de l'enfant,
- Relais d'Assistantes Maternelles en partenariat avec la communauté de communes de Bourbriac,
- Passeur d'images (tarifs de cinéma à taux réduit),
- Conseil communautaire des jeunes (20 jeunes).

M. Loïc FREMONT précise que 9 agents sont employés au sein du service enfance jeunesse (6 agents à temps plein, 3 agents à temps partiel)

M. Jean-Yves DEREAT note l'excellente fréquentation de ce service et se réjouit de la création d'un pôle jeunesse.

Pour la compétence développement économique, M. Loïc FREMONT note une baisse au niveau des implantations des entreprises. Pour la zone de St-Loup à PABU, environ 10 hectares ont été achetés sur la zone est, située en face des garages, et des négociations sont en cours pour l'achat de terrains en face du garage Toyota près de la rocade. Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique doit avoir lieu de décembre 2011 à janvier 2012.

M. Loïc FREMONT note plusieurs achats de terrains sur la zone de Kerhollo Est, avec la prochaine installation d'un laboratoire (boucherie, charcuterie), d'un traiteur et l'implantation de la société Alpha Ambulances.

Quant à la zone de Kérizac à Plouisy, la première tranche d'aménagement et de viabilisation est presque achevée.

M. Loïc FREMONT informe que les travaux de l'avenue du Goëlo sont terminés, ainsi que la signalétique des parcs d'activités.

Pour le domaine de l'habitat, M. Loïc FREMONT souligne l'action du PLH (2010/2015), et signale le renforcement du partenariat avec Guingamp Habitat. Mme Annick DURAND informe du retard pour la construction des 5 logements locatifs à Pen An Allée du fait d'un appel d'offres infructueux. Les travaux devraient commencer en janvier 2012.

M. Loïc FREMONT évoque également le schéma hydraulique (à Kerhollo, Kergré, Notre Dame, rue de l'Alouette et l'Aqueduc).

Guingamp Communauté a également en charge la mise aux normes au niveau de l'accessibilité pour les ERP. M. Marcel LE FOLL et M. Loïc FREMONT sont membres de cette commission.

M. Loïc FREMONT informe qu'il existe 2 pépinières d'entreprise :

- Guingamp Agropole
- Guingamp Emergence.

Quant au camping, M. Loïc FREMONT rappelle que le compromis de vente des bâtiments avec M. et Mme LOW a été signé le 24 juin dernier et l'acte définitif va être signé le 08 novembre.

L'enquête publique pour le raccordement du camping à l'assainissement collectif est en cours.

En ce qui concerne l'aire d'accueil des gens du voyage, les séjours temporaires sont rares. Quant aux missions évangéliques, l'accueil, à tour de rôle dans les 6 communes était prévu. Or, l'accueil a toujours été assuré par la commune de PABU. M. Pierre SALLIOU précise que PABU n'accueillera plus ces missions évangéliques.

M. Loïc FREMONT rappelle, au niveau du personnel, que Guingamp Communauté emploie 82 agents (53 titulaires et 29 non titulaires).

Pour conclure, M. Loïc FREMONT rappelle que le rapport d'activité générale est à la disposition des conseillers.

M. Pierre SALLIOU remercie M. Loïc FREMONT pour la présentation de ce rapport.

IV Guingamp communauté : Service public de l'eau et de l'assainissement – Service public d'assainissement non collectif – Elimination des déchets – rapports annuels 2010

M. Gérard CREEL présente le rapport relatif au service public de l'eau.

M. Gérald CREEL signale qu'un renforcement du réseau d'eau est prévu rue de l'Armor. Le ravalement de 2 ou 3 châteaux d'eau est également envisagé, dont celui de PABU.

M. Gérald CREEL indique que le prix du m³ est de 2.02 €, alors que la moyenne nationale est de 3.39 €.

En ce qui concerne l'assainissement, M. Gérald CREEL signale la baisse de la production des boues à Plouisy.

M. Gérald CREEL précise que le prix de l'eau et de l'assainissement est de 2.28 €/m³, alors qu'au niveau national le prix s'élève à 4.27 €/m³.

Pour le service SPANC, M. Gérald CREEL informe qu'à PABU, 56 installations sont classées dans la catégorie : défavorable. En cas de vente, un contrôle de l'assainissement individuel est obligatoire.

M. Pierre SALLIOU remercie M. Gérald CREEL pour son exposé.

M. Pierre SALLIOU présente le rapport de l'élimination des déchets. Il signale l'ouverture de la ressourcerie prévue en 2013. Il faut noter une baisse du tonnage des déchets collectés.

M. Pierre SALLIOU fait savoir que seule PABU a conservé une fosse à herbes.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'ensemble de ces rapports

V Travaux démolition-désamiantage Ecole du Croissant

M. Marcel LE FOLL explique que, suite à la commission d'appel d'offres du 25 octobre 2011, 3 entreprises ont soumissionné, à savoir :

- SNT NICOL – Ploufragan
- EIMH – Ploumagoar
- Arts Gremet – Brest

La société SNT NICOL de Ploufragan, la moins disante, a été retenue pour un montant de 33 400 € HT.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer le marché avec cette société.

M. Marcel LE FOLL précise que 39 prélèvements ont déjà été effectués. Le plan de désamiantage devrait être effectué pendant les vacances scolaires de février 2012.

VI Classement dans le domaine public du Chemin des Capucins

M. Pierre SALLIOU explique que par délibération du 6 juin 2011, le conseil municipal avait décidé de réaliser une enquête publique pour classer dans le domaine public communal le chemin dit des Capucins. L'enquête publique s'est déroulée du 5 au 25 septembre 2011. M. Yannick BOUGET a été désigné comme commissaire enquêteur.

M. Bernard HENRY, riverain du Chemin des Capucins sort de la salle de conseil et ne prend pas part au vote.

M. Pierre SALLIOU lit les conclusions du rapport du commissaire-enquêteur.

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur pour classer ce chemin dans le domaine public communal, le conseil municipal, à l'unanimité (sauf M. Bernard HENRY) décide le classement de ce chemin dans le domaine public communal.

Mme Annick DURAND précise que cette décision permettra la vente de plusieurs terrains.

M. Pierre SALLIOU note que ce vote du conseil municipal est une décision courageuse.

VII Modification de la durée hebdomadaire de service

M. Bernard HENRY, maire-adjoint chargé du personnel explique que suite au départ de Mme Catherine JOUAN, employée à la cantine du Croissant, il a été nécessaire

de réorganiser ce service. Elle a été remplacée par Mme Danielle HENRY, qui a conservé ses heures de ménage à la mairie. Ainsi, est-il nécessaire de prévoir l'augmentation de la durée de service de Mme Danielle HENRY, qui passerait de 28H46 à 35H.

Une demande a été faite auprès du Comité Technique Paritaire, qui a émis un avis favorable le 03 octobre 2011.

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable pour l'augmentation de la durée hebdomadaire de service de Mme Danielle HENRY

VIII Taxe d'aménagement

M. Marcel LE FOLL explique que dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2010, a été instituée la taxe d'aménagement, qui va remplacer la Taxe Locale d'Équipement.

M. Marcel LE FOLL précise que le conseil n'avait pas voté l'institution de la Taxe Locale d'Équipement. Aussi, demande-t-il que cette taxe ne soit pas votée, pour favoriser les constructions sur la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette proposition.

IX Expérimentation entretien professionnel

M. Bernard HENRY explique que le système de notation actuellement en vigueur va être remplacé par un entretien professionnel, qui consistera à apprécier la valeur professionnelle des agents lors d'entretiens annuels.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'instituer l'expérimentation de l'entretien professionnel pour tous les agents titulaires.

X Questions diverses

Modification du PLU

Mme Annick DURAND explique qu'une enquête publique va avoir lieu du 23 novembre au 23 décembre 2011 pour apporter des modifications à la marge, notamment de l'article 11 des zones Ua, Ub et Aur et l'article 9 de la zone Nh. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences les samedi 26 novembre de 9H à 12H, le lundi 5 décembre de 14H à 17H et le mercredi 14 Décembre de 9H à 12H.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution gaz

M. Marcel LE FOLL informe que suite à un décret du 25 avril 2007, une augmentation du montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz est prévue, soit 629.28 € pour l'année 2011.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'augmentation de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution gaz.

M. Pierre SALLIOU lit un courrier de la chorale ARPEGE qui remercie la commune pour la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour une répétition le 10 novembre prochain.

XI Informations

M. Pierre SALLIOU informe qu'une assemblée générale de la mission locale se tient à Cavan le 25 novembre à 18H. Mme Denise THOMAS et Mme Annick DURAND y sont conviées.

M. Pierre SALLIOU informe que novembre est la période du film documentaire.

M. Marcel LE FOLL explique que les travaux d'embellissement du rond-point du Rucaër ont commencé.

M. Jean-Yves DEREAT rappelle la collecte de jouets qui aura lieu du 14 au 18 Novembre 2011.

M. Jean-Pierre LE VEZOUET informe qu'il a été contacté par des membres du collectif contre la présence d'antennes à Castel Pic. En effet, certains habitants du Rucaër seraient éventuellement concernés par ce problème. Ce collectif souhaiterait un rendez-vous avec le maire pour évoquer la situation.